

COMMUNE DE FONTAINE SOUS JOUY

Réunion du Conseil municipal du 02 février 2024

L'an **deux mille vingt-quatre** à 19h30, les membres du conseil municipal légalement convoqués par le Maire le **26 janvier 2024**, conformément à l'article L.2121.10 du code général des collectivités territoriales, se sont réunis en salle du conseil sous la présidence du Maire, Monsieur Raphaël NORBLIN.

Tableau des présences

Conseiller	Présent	Absent	Représenté par
Valérie BRANDIN-BEGHIN	X		
Patricia BRAY	X		
Jacky CAPEL		X	Alain MIMEAU
Nadège COMORET	X		
Laurence HUZE	X		
Franck LAMBLARDY		X	
Mathieu MARÇAL	X		
Jean-Nicolas MASSON	X		
Alain MIMEAU	X		
Raphaël NORBLIN	X		
Michel PHILIPPE	X		
Ludovic SOULARD		X	Raphaël NORBLIN
Anne-Maïté TURMEL	X		

Membres en exercice **13**
Présents **10**
Votants **12**
Secrétaire de séance : Jean-Nicolas MASSON

Les textes complets des délibérations sont annexés au présent procès-verbal avec

- L'objet de la délibération
- Les votes exprimés par les membres du conseil municipal présents ou représentés

ORDRE DU JOUR

I. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 15 décembre 2023

II. Affaires scolaires – Enfance – Jeunesse

Informations diverses

III. Finances locales

Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement préalablement au vote du budget primitif 2024

Demandes de subventions : Points de captage DECI et Achats de nids d'hirondelles

IV. Urbanisme et environnement

Mobilier urbain : Barrières de ville devant la mairie

III. Commissions et syndicats

IV. Informations et questions diverses

PROCES VERBAL

I. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 15 décembre 2023

II. Affaires scolaires – Enfance - Jeunesse

Informations diverses

Un conseil d'école a eu lieu le 25 janvier, avec un effectif de 102 élèves répartis avec 23 élèves pour la maternelle, 27 élèves pour la classe de grande section/CP, 22 élèves pour la classe de CE1, CE2 et 23 CM1 + 7 CM2 pour la classe de la Directrice.

En réponse à l'organisation sur le temps scolaire, dans l'ensemble tout le monde est ravi, l'achat des buts de hand et de la cabane à vélo donne une satisfaction.

Les CP ont fait leur évaluation, pour la grande section l'évaluation se fera sur le mois de juin.

Le 14 décembre a eu lieu l'alerte anti intrusion, au niveau de la sécurité il est demandé à la Mairie de travailler sur les portes en bois côté rue, au niveau de la garderie.

L'achat d'un visiohone est en cours, des devis sont à l'étude.

Pour les sorties scolaires aux alentours, le projet avec le conservatoire de musique suit son cours,

Lors de ce conseil il y a eu l'évocation que les élèves de CM1 pourraient aller à l'Assemblée Nationale avec la députée Madame Christine LOIR.

Informations diverses

L'école est enregistrée au niveau de l'Inspection Académique pour une éventuelle ouverture de classe, afin d'éviter les classes à triple niveaux et le surnombre par classe.

La Mairie serait ravie qu'un travail soit organisé par les enfants de l'école autour du 8 mai afin de nous le faire partager lors de la cérémonie.

Une convention pour l'accueil d'un enfant de la commune dans l'école d'Authenil-Authouillet pour un enfant de Fontaine-sous-Jouy pour une raison exceptionnelle a été déléguée, le financement à hauteur de 700 euros par an sera effectif pour le premier cycle.

Délibération 2024-001 : Acceptée à l'unanimité

Sur la partie animation une mangéoire a été installée dans le petit pré de l'école afin que les enfants voient les oiseaux afin de les étudier.

Le 27 février aura lieu la visite du SETOM et la visite de la banque alimentaire sera reportée

III. Finances locales

Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement préalablement au vote du budget primitif 2024

Voici quelques chiffres sur le résultat opérationnel, hors cession, hors excédent N-1, hors fond de roulement, hors virement à la section investissements.

En dépenses réalisées 511 455 euros avec un budget de 588 392 euros restent 76 937 euros, nous pouvons prendre en compte une économie de l'éclairage public de l'ordre de 30 %.

Sur les recettes réalisées 662 224 euros avec un budget de 592 063 euros soit un écart de 70 161 euros.

En résultat Net réalisé 150 769 euros, budget de 3 671 euros avec un écart réalisé/ Budget 147 098 euros.

Au niveau investissement sur l'année 2023, au niveau des dépenses un budget de 312 878 euros où 69 288 euros ont été réalisés avec un reste à réaliser de 209 038 euros.

Au niveau des recettes sur cette même année 2023 un budget de 384 370 euros, nous avons reçu 115 060 euros avec un reste à réaliser de 6.956 euros.

Ce qui est reporté au budget pour l'année 2024 une dépense de 18 500 euros avec une recette de 8 516 euros.

Demande de subvention sur l'acquisition de nids d'hirondelles et l'accompagnement et sur l'installation de 5 buses de point d'eau afin d'améliorer la sécurité incendie des Jovifontains.

Il est demandé aux conseillers d'accorder les dépenses d'investissement suivantes avant le vote du budget 2024.

Les dépenses d'investissement concernées sont les suivantes :

- Changement du Glas de l'Église d'un montant de **2 034 € TTC**
- Fourniture et pose de nichoirs à hirondelles d'un montant de **2 211.80 € TTC**
- Installation de 5 buses pour protection DECI d'un montant de **5 498.40 € TTC**

Soit un total de **9744,20 € TTC** pour lequel le conseil municipal autorise le mandatement des dépenses

Délibération 2024-002 : Acceptée à l'unanimité

Le projet d'implantation de 5 points de captage d'eau est présenté au conseil par monsieur le Maire. Des demandes de subventions sont nécessaires pour le financement de ce projet de la défense incendie pour un coût total de 4 582 € HT soit 5 498,40 € TTC. Monsieur le Maire demande aux conseillers de l'autoriser à effectuer les demandes de subventions et à signer tous les documents s'y rapportant ainsi qu'à inscrire cette opération au budget d'investissement de l'exercice 2024.

Délibération 2024-003 : Accepté à l'unanimité

Le préau de l'école doit être repeint. Les nids d'hirondelles qui y sont devront donc être détruits. C'est pourquoi, 16 nichoirs doubles vont être installés pour pallier à la destruction des nids naturels. Il est prévu que l'association « Naturellement Reuilly » accompagne la commune dans ce projet d'aménagement afin que le bien être des oiseaux soit respecté.

Monsieur le Maire demande aux conseillers d'autoriser ce projet et de lui permettre de demander les subventions adéquates.

Délibération 2024-004 : Accepté à l'unanimité

Suite à une division parcellaire ancienne qui regroupait les parcelles C 453, C 454 et C 455, il s'avère que les parcelles C 454 et C 455 se retrouvent sans numéro propre au 41/43 rue de l'Ancienne forge. Le conseil municipal, après avoir délibéré vote le numéro 5 rue des Acacias

Délibération 2024-005 : Accepté à l'unanimité

La couleur sur les nouveaux poteaux et les nouvelles barrières au niveau du parvis de la mairie afin de sécuriser le passage piéton et les enfants au niveau de l'arrêt de bus a été voté sur 12 votants à 10 pour le gris Mousse réf. du RAL7003 et 2 votants pour le Bleu CARPI réf. du RAL5019

Délibération 2024-006 : Accepté à la majorité

IV. COMMISSIONS & SYNDICATS

Pas de réunions

V. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Une discussion aura lieu prochainement sur l'emplacement et le positionnement de panneau sur le cheminement de la voie verte.

Des panneaux bois vont être installés au niveau des poubelles placées rue de l'aulnaie afin d'avoir un visuel plus agréable, si problème d'odeur lors de la période chaude il sera demandé un ramassage supplémentaire afin de limiter ce désagrément.

Sur la distribution des colis pour nos aînés, avec une grande majorité de content sur ce colis, il a été noté que certaine personnes regrettaient qu'il n'y a pas de repas afin de se réunir, la Mairie à expliquer vu le peu de nombre il été compliqué de réunir les anciens.

Pour info, nouveau journal départemental DEUX-SEPT.MEDIA gratuit a été tiré à 600 000 exemplaires.

